

Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion restreinte (technique) du 17 Janvier 2018

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Présents : Mrs. Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL – Nicolas BUTEL – Alexandre COUCHEY - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE

Assistent Mrs Sylvain BROCHE et Jimmy LAHOUSSE, CTA de la LFHF

la réunion a pour but la finalisation des thèmes du perfectionnement et le contenu du CAP LIGUE et du POLE ESPOIR.

PERFECTIONNEMENT

Il est fait le point sur les thèmes abordés lors du perfectionnement et les interventions.

Le perfectionnement sur l'Audomarois est la salle Jean Lefebvre – rue de Roquetoire.

POLE FORMATION ET STAGES

Convocation sera envoyée par Patrick Q.

- CAP LIGUE Accueil 8h30 – début 8h45 – Fin 11h30
- POLE ESPOIR Début 13h45 – Début 14h00 – Fin 17h00

Lors de la première séance, un questionnaire sera à effectuer.

Le programme de formation est établi.

AGENDA

22/01/2018	OUTREAU – Manihen	Perfectionnement	début 19h00
26/01/2018	RACQUINGHEM	Perfectionnement	début 19h00
27/01/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR – 1 ^{ère} séance	début 14h00
28/01/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 1 ^{ère} séance	début 09h00
29/01/2018	BEAURAINVILLE	Perfectionnement	début 19h00
06/02/2018	CALAIS - salle du Mynck	Perfectionnement	début 19h00
17/02/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 2 ^{nde} séance	début 14h00
18/02/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 2 ^{nde} séance	début 09h00
10/03/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 3 ^{ème} séance	début 14h00
11/03/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 3 ^{ème} séance	début 09h00
25/03/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 4 ^{ème} séance	début 09h00
07/04/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 4 ^{ème} séance	début 14h00
15/04/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 5 ^{ème} séance	début 09h00
12/05/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 5 ^{ème} séance	début 14h00
09/06/2018	ROQUETOIRE	Réunion Générale	Après Midi

Prochaine réunion : 17 janvier 2018 technique

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL
Président CDA